FRC 2. 11259
11257

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 11499

MOTION D'ORDRE

DE DUBOULOZ

Sur la néceſſité d'éclairer la religion du Conſeil par un nouveau Rapport ſur l'état actuel des différens ſervices des Poſtes & Meſſageries, avant de paſſer à la diſcuſſion des projets qui ont été préſentés ſur cette matière, & ſur la préférence que l'on doit donner aux Fermes plutôt qu'aux Régies par les abus que celles-ci entraînent.

Le 5e jour complémentaire de l'an IV.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Je ſuis étonné de voir ici ſe renouveler la tactique de nos anciens tyrans, qui voyoient par-tout des moyens de contre-révolution, dès qu'il s'agiſſoit d'entraîner la majorité

des opinions ; & c'eſt pour repouſſer les propoſitions qui vous ont été faites de mettre en ferme les ſervices des poſtes & meſſageries que le rapporteur de votre commiſſion vous a tenu le même langage, & c'eſt ſans s'en appercevoir qu'il eſt tombé dans une erreur involontaire, car je rends juſtice à ſes intentions, mais erreur que le Conſeil ne doit point partager. Le gouvernement, quand même ces ſervices ſeroient affermés, ſe dépouilleroit-il & pourroit-il ſe dépouiller du droit & de l'intérêt qu'il aura toujours de les ſurveiller en quelques mains qu'ils puiſſent être remis ? Le gouvernement n'a-t-il pas le droit, & pourroit-il ſe diſpenſer de les faire ſurveiller par ſes agens ou ſes commiſſaires, ſoit pour l'entière exécution des conventions priſes envers le public, ſoit pour le verſement des fonds aux époques données, ſoit pour tout ce qui peut d'ailleurs intéreſſer ou compromettre la ſûreté de l'état ? Eſt-ce donc en cherchant à inſpirer au Corps légiſlatif une crainte ridicule, qu'on eſpère vous entraîner à la conſervation du régime dévorant des régies, dont le gouvernement n'a fait que trop long-temps la funeſte expérience ?

Repréſentans, avant de prononcer, faites-vous mettre ſous les yeux l'affligeant tableau de la ſituation actuelle de ces ſervices ; faites-vous rendre compte des épouvantables dilapidations qui les ont ſucceſſivement amenés à cet état déplorable où ils ſe trouvent réduits ; faites-y joindre le relevé des ſommes énormes qu'il en a coûté depuis cinq ans au tréſor public. Rapprochez-en les fortunes ſcandaleuſes dont elles ont été la ſource, & comme moi vous ſerez frappés d'indignation, & comme moi vous vous direz : Voilà les œuvres criminelles, tout au moins vicieuſes, de l'admi-

CHICAGO

niſtration des poſtes & meſſageries que l'on a pris tant de ſoins à juſtifier devant vous ; & c'eſt en vous faiſant redouter de prétendus moyens de contre-révolution que l'on veut en éterniſer la durée, quand tout vous convie de reſſaiſir les plus prompts moyens du rétabliſſement de l'ordre, au moment où la misère publique, l'état déplorable des rentiers & penſionnaires, celui même des fonctionnaires publics, vous preſcrivent impérieuſement le devoir de porter une nouvelle vie dans toutes les parties des reſſources de l'état épuiſées par la voracité, ou languiſſantes par l'inſouciance ou l'ineptie ; on vient, dis-je, vous propoſer de perpétuer les mêmes abus.

Non, repréſentans, il n'en ſera pas ainſi ; & mon devoir m'oblige de vous dire ici la vérité.

Chargé, pendant plus d'un an, comme membre du comité des poſtes & meſſageries, de la ſurveillance de ces ſervices, je n'ai vu, dans cette adminiſtration, qu'impéritie, que déſordre, que dilapidation, que cabale, qu'intrigue, &, par-deſſus tout, 480 millions dévorés depuis un an ſeulement : certes, il faut être le protecteur bien prononcé des régies, pour ne pas avouer qu'un pareil ſyſtême eſt quelque choſe de plus que déteſtable.

J'avoue ingénument que je ne m'étois point attendu de vous faire cet aveu, parce que, tout pénible qu'il eſt, votre rapporteur auroit dû m'en éviter la peine, & parce qu'enfin il étoit du devoir de votre commiſſion de vous éclairer, avant tout, ſur les effets du régime actuel, & cela avant de vous propoſer une détermination, dont les réſultats doivent avoir une ſi grande influence ſur le tréſor public : mais, à ſon défaut, j'ai dû vous en inſtruire.

Eh ! dira-t-on, la ſurveillance des autorités étoit donc au moins paſſive, pour avoir toléré d'auſſi coupables abus ? Eh ! vous répondrai-je, que peut y voir un miniſtre des finances aſſailli de demandes, ſurchargé d'affaires, obligé de s'en remettre à des ſubalternes ? que peuvent y faire ceux-ci ? & dans un dédale auſſi obſcur quel eſt l'homme qui oſe entreprendre d'y pénétrer ? Ne ſait-on pas bien d'ailleurs que l'homme en place n'eſt malheureuſement que trop ſujet à être trompé ? N'avez-vous pas pour vous l'expérience que, toutes les fois que le gouvernement fait exploiter en ſon compte particulier, & que l'exploitation comporte autant de détails, des achats, des conſtructions, des conſommations, des manutentions, il faut s'attendre à toutes les infidélités, à toutes les prévarications, à toutes les ſupercheries que peut inventer la cupidité la plus déhontée ? & combien de moyens n'a-t-on pas alors de mettre la ſurveillance la plus active en un perpétuel défaut ? C'eſt ce qui s'eſt conſtamment pratiqué & qui ſe pratique encore dans toutes vos régies, dans toutes vos exploitations, dans toutes les branches qui tiennent à l'adminiſtration du gouvernement, & principalement dans celle des poſtes & meſſageries : voilà d'où vient cette ſource d'embarras du tréſor public, qui font aujourd'hui toutes vos ſollicitudes, & qui ont creuſé l'abyme de tous les maux politiques qui vous environnent.

Voulez-vous utilement profiter des leçons que l'expérience ſi ſouvent tentée vous a laiſſées ? renoncez au régime déſaſtreux des régies ; mettez en ferme les poſtes aux lettres, les meſſageris par terre ; réuniſſez à celles-ci les meſſageries & les coches d'eau, & vous procurez au gouvernement une reſſource certaine de quinze millions environ, produit clair &

net, indépendant de toutes les chances poſſibles ; vous dégagez le tréſor public des frais énormes d'une manutention que les intéreſſés avides calculent toujours à leur profit ; vous redonnez au crédit public la confiance qu'il avoit perdue, quand on ſera convaincu que vous commencez à poſer les baſes des reſſources de la Nation ; & fortifié par l'eſpoir enfin que vous porterez dans toutes les autres parties adminiſtratives la même attention à en réformer les abus, l'eſprit public n'aura plus à concevoir que les plus heureux réſultats de vos opérations.

Pour repouſſer encore un projet auſſi ſalutaire, on vous dit que les compagnies qui ſollicitent des fermes ou entrepriſes ne montrent de zèle que pour s'enrichir. Quelle puérile objection ! Sans doute une compagnie cherche à faire valoir ſes fonds & ſon induſtrie, tandis que des régiſſeurs au contraire, ne tirant parti que de celle-ci, n'en font pas moins leur fortune ; mais c'eſt aux dépens du tréſor public ſans qu'il y entre rien du leur ; c'eſt-à-dire, ſelon le rapporteur, qu'il vaut infiniment mieux que l'Etat enrichiſſe des intrigans, des ignorans, & le plus ſouvent des fripons, que de donner à une compagnie honnête les moyens de faire fructifier légitimement les fonds qu'elle expoſe à une entrepriſe. Quelle reſſource encore ne vous préſente pas une telle compagnie dans les preſſans beſoins de l'Etat. Je vous laiſſe, repréſentans, à tirer la conſéquence d'un pareil raiſonnement.

Je n'entreprendrai pas de réfuter en ce moment le projet qui vous a été préſenté par votre commiſſion ; il eſt inſoutenable dans la preſque totalité de ſon contenu : la partie réglementaire qui s'y trouve traitée n'eſt nullement du reſſort du Conſeil, elle eſt purement adminiſtrative ; elle eſt d'ailleurs, ſous plus d'un rapport, abſolument inexécutable.

Je me réſume, & je propoſe au Conſeil, pour éclairer ſa religion, d'ordonner qu'il lui ſoit fait un nouveau rapport ſur l'adminiſtration des ſervices dont il s'agit, & qu'il ſoit en conſéquence nommé une commiſſion ſpéciale composée, attendu l'importance de cette matière, de cinq membres, à laquelle ſeront renvoyés & le projet de mon collègue Delaunay d'Angers, les obſervations de mon collègue Defrance, & celles que j'ai l'honneur de vous ſoumettre, auxquelles je me propoſe d'ajouter les renſeignemens les plus poſitifs ſur ce que je viens de déclarer à l'Aſſemblée, pour que du tout il ſoit fait un rapport inſtructif, & qui puiſſe déterminer le vœu du Corps légiſlatif pour le plus grand avantage de la choſe publique.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire, an V.